

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 74-6 ET 1600-238

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 août 2020**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- 1) **RÈGLEMENT NUMÉRO 74-6** modifiant le règlement numéro 74 concernant l'usage de l'eau.
- 2) **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-238** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Bois, Mondor et Charron et aux rues Saint-Pierre Ouest et Gervais.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 12 août 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière